



Consultation loi sur la géoinformation (LCGéo)

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous vous remercions de nous consulter sur le projet mentionné et nous vous remettons ci-dessous nos observations.

Nous avons examiné avec attention le projet LCGéo et nous l'avons accueilli favorablement. Nous tenons à exprimer les quelques remarques suivantes :

1. Le « résumé » placé en tête du rapport n'en n'est pas un. Il s'agit d'une introduction. Un véritable résumé doit présenter de manière condensée le contenu du rapport et les options prises.
2. Art. 3 L'Etat ne contribue pas à la réalisation du SITN, il le gère, comme mentionné à l'art. 6, lettre e.
3. L'utilisation épicène du mot "ingénieur" apparaît comme malencontreuse (dispositions transitoires et finales, article 36). Nous proposons d'ajouter la forme "ingénieure", ou de mentionner "un ou une ingénieur".

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à nos propositions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Parti socialiste neuchâtelois

Secrétariat cantonal

Antoine Morata

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel
032 721 11 80

secretariat@psn.ch
www.psn.ch